

Paris, le 25 février 2010



**MISE A DISPOSITION OU CONSULTATION DES DOCUMENTS
PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE**

L'Assemblée Générale Mixte de Manutan International se tiendra le Jeudi 11 mars 2010 à 9 h 30 à son siège social – 32 bis boulevard de Picpus – 75012 Paris.

L'avis de réunion valant avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) le 3 février 2010.

Un avis de convocation, comportant notamment la présentation des résolutions soumises au vote des actionnaires, un exposé sommaire de l'activité et des résultats, ainsi que les modalités de participation, est adressé dans les délais légaux aux actionnaires détenant des titres de la Société.

Ces éléments sont également consultables sur le site Internet www.manutaninternational.com.

Tous les documents et renseignements relatifs à la présente Assemblée Générale, sont tenus à la disposition des actionnaires, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.